

# De nouveaux rêves

*L'aide à la création de la Scam s'enrichit d'une nouvelle bourse, Brouillon d'un rêve Impact*

À l'écoute de ce bouillonnement sur le web, les radios hertziennes ont, à leur tour, ajouté à leur grille des émissions sur la sexualité ou le féminisme. Ou fait appel à des producteurs de podcasts : Lauren Bastide de Nouvelles Écoutes était productrice de l'émission *Les Savantes* sur France Inter les deux derniers étés ; Antoine Piombino, créateur du réseau de podcasts Fréquence Moderne, est coauteur de la fiction *Projet Orloff* pour France Culture diffusé en septembre. En retour, le podcast apprend les codes de la radio, le montage, donc l'écriture sonore : en juillet 2019, le site spécialisé Megaphone notait que seuls 13 % des podcasts dépassaient une durée d'une heure contre 52 % en 2015. Fini les discussions sans fin entre copains autour d'un micro.

## Un apogée ?

Le marché du podcast se structure, se professionnalise, s'organise. Il y a trois ans, un podcaster était producteur, hébergeur et diffuseur de ses programmes. Il existe désormais ceux qui produisent, ceux qui diffusent et ceux qui hébergent. Engle, L'Officine, Podcut, Insider, Les Écrans sonores, Bababam (nous ne pouvons pas tous les citer) ont rejoint les déjà historiques Binge Audio, Nouvelles Écoutes et Louie Media. Les plateformes et agrégateurs Sybel, Majelan, Tootak ou Elson sont les nouveaux venus qui valorisent et commercialisent des productions tierces ou propres. Ausha, Acast proposent des solutions d'hébergement, de gestion et de monétisation aux producteurs. Mais dans ce monde, certains ont déjà disparu : Boxsons et Les Croissants, qui proposaient des abonnements payants, se sont tus ; Challenges, le magazine économique, qui avait lancé tambours battants une offre d'une dizaine de podcasts a renoncé aussi vite. En juillet dernier, le *New York Times* titrait « Le podcast a-t-il atteint son apogée ? » Le marché commence à douter de la rentabilité de ce média.

## Mesure d'audience

**E**n France, l'enthousiasme perdure et les grandes manœuvres continuent. Aujourd'hui, tous les acteurs cherchent à s'imposer. Leur méthode : produire pour se faire entendre, diffuser pour se rémunérer. Alors que les radios utilisaient le podcast comme radio de rattrapage, RTL, Europe 1, Radio France ont lancé des offres de podcasts dits « natifs », c'est-à-dire produits pour une diffusion web, et non hertzienne. *Superfail*, *Les Voix du crime*, *3 h 56, à la hussarde*, *Les Odyssées*, *Varennes*, *Pour suite*, les radios vont chercher les auditeurs là où ils sont : le nez sur leur smartphone, au volant de leur voiture, en conversation avec leur enceinte connectée. L'écran d'accueil de la nouvelle version de l'appli de Radio France est consacré aux podcasts qu'elle intègre désormais (ils étaient auparavant l'objet d'une appli à part). La presse écrite s'essaie à l'audio : *Le Monde*, *La Croix*, *Le Figaro*, *Le Parisien*, *L'Équipe*, *Usbek & Rica*, *Mediapart* ont noué des partenariats avec les studios de podcasts qui grossissent et embauchent : en 2018, Nouvelles Écoutes, par exemple, est passé d'un à quinze salariés et a créé sa régie pub. Les plateformes garnissent leur catalogue pour vendre des abonnements. En juin 2019, Majelan présentait une offre de 280 000 podcasts pour un abonnement premium à 4,99 euros. Les producteurs avaient découvert avec agacement que leurs podcasts étaient vendus sur cette appli. Beaucoup, dont Radio France, ont demandé à Mathieu Gallet qu'il retire leurs œuvres de son catalogue. « Le service public n'a pas vocation à servir le produit d'appel pour des acteurs privés », avait tonné dans un entretien au *Monde* sa présidente Sibylle Veil. Et Laurent Frisch, le directeur du numérique de la maison ronde, expliquait que la radio ne devait pas répéter la faute historique de la presse papier qui a perdu le contrôle de sa distribution numérique au profit de Google, Yahoo, Facebook. Car dans ce contrôle réside l'avenir financier du podcast dont le modèle économique est encore indécis.

★

<sup>1</sup> Radio : quelle place pour les auteurs ?  
Un état des lieux de la création radiophonique, septembre 2016

<sup>2</sup> Selon une enquête d'octobre 2019 d'Havas Paris et l'Institut CSA, « les auditeurs de podcasts natifs sont assez typés d'un point de vue socio-démographique. Plus jeunes que la moyenne des Français (58 % ont moins de 35 ans vs 34 % dans la population), plus urbains (70 % vivent dans des agglomérations de plus de 100 000 habitants vs 49 %), ils sont également plus souvent étudiants (12 % vs 7 %) ou cadres (29 % vs 19 %) que la moyenne des Français ».

L'appli Apple podcasts présente sur les iPhone représente 60 % des écoutes totales des émissions audio.

*Brouillon d'un rêve* est un important dispositif dans la vie des auteurs et des autrices. Lancé par la Scam il y a bientôt trente ans, ce soutien financier (de 2 000 à 6 000 euros) accompagne l'écriture de projets dans tous les domaines de la création documentaire. Enrichi et développé au fil des décennies, *Brouillon d'un rêve* est la marque d'excellence d'une politique active de la Scam en faveur de la création.

## Un nouveau dispositif pour accompagner les vidéastes du Net

Une bourse *Brouillon d'un rêve Impact* vient d'être créée à l'intention des vidéastes du Net. Elle est destinée à soutenir des projets de vidéos, chaînes ou webséries documentaires sur Internet quelle que soit leur forme : chronique enquête, vulgarisation, reportage, témoignages, etc. Élaborée par les créateurs et créatrices pour encourager les talents et les formes émergentes du web, récompenser une exigence artistique et des regards singuliers, cette nouvelle aide à l'écriture sera proposée sur le site de la Scam en janvier 2020.

Appel à projets et conditions de participation sont consultables en ligne : [www.scam.fr/Brouillon-dun-reve](http://www.scam.fr/Brouillon-dun-reve)

## Un règlement mieux adapté qui favorise une prise de risque artistique sur le long terme

Aujourd'hui, *Brouillon d'un rêve* s'adapte à la diversité des parcours professionnels en supprimant la restriction du nombre de bourses obtenues au cours d'une vie, autrefois limité à trois. Désormais, l'auteur ou l'autrice pourra recevoir, sans limitation de nombre, plusieurs bourses *Brouillon d'un rêve* tout au long de son parcours de création. Par ailleurs, pour postuler à une nouvelle bourse, il ne sera plus nécessaire d'avoir achevé l'œuvre précédente. Une carence de trois années révolues devra cependant être respectée entre l'obtention de deux bourses. Une seule demande de candidature est acceptée par année civile et le même projet ne peut être présenté que deux fois. ★

## Les chiffres du Rêve Documentaire 2018

### Un soutien exigeant

Presque 1 projet sur 8 est encouragé par *Brouillon d'un rêve*, ce qui représente 88 projets soutenus sur 777 présentés.

### Une majorité de femmes

98 lauréats dont 53 % d'autrices et 47 % d'auteurs.

### Plus d'un tiers des lauréat·es issus des régions

81 % des lauréat·es sont domiciliés en France, dont 35 % en région.

### Une présence hors de l'Hexagone

19 % des lauréat·es résident à l'étranger (Autriche, Belgique, Cameroun, Congo, Italie, Philippines...).

### Une importance des premières fois

33 % de premières œuvres distinguées parmi les projets qui ont bénéficié d'une bourse.

### Une visibilité en salle et dans les festivals

11 % de *Brouillons d'un rêve* sur les 138 documentaires sortis en salle en 2018, et de nombreux prix attribués dans les festivals internationaux (Festival international du film documentaire d'Amsterdam – IDFA –, Festival de Cannes, Festival de Locarno, Vision du réel...).